

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 6. Cap-Rouge, Juin, 1875. No. 8

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

SOMMAIRE :

Aux abonnés de la "Gazette."—Avis—Septième entretien sur la famille : devoirs des enfants envers leurs parents—Les élections—Chronique religieuse—Chapelle de sainte Anne à la Pointe-au-Père—Sacré-Cœur—Démoralisation en Prusse—Sans gêne M. l'Anglais—Les causeries du Père Chrysologue—Nécrologe—Informations—Notre-Dame de Lourdes.

Aux abonnés de la "Gazette des Familles."

L'habile et savant rédacteur de la *Gazette des Familles* qui vous a fait ses adieux dans le dernier numéro, venait à peine de compter ses sept mois de rédaction, lorsqu'il s'est vu forcé par l'état de sa santé de renoncer à ses fonctions.

Il allait abandonner son œuvre ; et la petite *Gazette*, si bien vue généralement, si utile comme le proclament la plupart des curés et les hautes autorités ecclésiastiques, allait disparaître. Diverses demandes avaient été faites à gauche et à droite pour trouver un remplaçant, mais sans aucun résultat. Nul moins que nous

ne pensait à se charger d'une fonction si importante et si délicate, puisqu'elle ne tend à rien moins qu'à l'instruction, l'éducation et la moralisation du peuple et particulièrement de la jeunesse, lorsque vaincu par les sollicitations de confrères indulgents et autres lecteurs assidus de la *Gazette*, nous consentîmes, malgré tout le temps que requièrent nos études des productions naturelles de notre pays pour la publication du *Naturaliste*, à nous charger en sus de ce surcroît de besogne. Nous serons donc dorénavant le directeur responsable de la *Gazette des Familles*.

Regrettant avec nos nombreux lecteurs la retraite de notre prédécesseur, nous nous efforcerons de marcher sur ses traces et de conserver à la petite *Gazette*, le caractère que lui avait conféré son habile direction ; et si nos lecteurs ne peuvent compter sur une aussi grande somme d'aptitudes, ils peuvent du moins être assurés qu'aucun effort ne sera négligé pour leur rendre la lecture de nos pages aussi agréable, aussi intéressante, aussi instructive qu'il nous sera possible de le faire.

Les allures de la *Gazette* ne subiront aucun changement considérable, au moins d'ici avant la fin de la présente année de publication. Elle sera pendant les cinq mois qui restent à parcourir, ce qu'elle a été à peu près pendant les sept qui ont précédé, sauf toutefois un résumé des nouvelles les plus importantes que nous voulons donner dans chaque numéro, pour répondre au titre même de notre publication. Le caractère de notre petite *Gazette* ne lui permet pas de mettre le pied dans le champ de la poli-

tique, de descendre dans l'arène des polémiques et des combats des partis, mais Jean-Baptiste et Joseph, qui souvent ne reçoivent d'autres journaux que la *Gazette des Familles*, aimeront bien, dans leur repos du soir, tout en s'instruisant et en s'édifiant par les sujets qui y seront traités, à être mis aussi au courant des affaires du pays, à connaître un peu ce qui se passe dans le monde. Et voilà à quoi contribuera ce résumé des nouvelles que nous leur mettrons sous les yeux.

La *Gazette des Familles* s'intitule journal religieux. Or le journal religieux est une seconde chaire de vérité, moins élevée, moins sublime, et de moindre autorité que celle de nos églises, mais d'où doivent découler aussi des ruisseaux de la pure doctrine, de la morale parfaite, de l'enseignement irréprochable. La chaire de l'église et la chaire du foyer sont deux sœurs qui s'alimentent à la même source ; et si la première a le pas sur l'autre et une bien plus grande autorité, celle-ci, quoique moins élevée, moins sérieuse, plus familière, ne doit jamais cesser pour cela de se montrer comme le reflet, l'écho, et souvent la reproduction de la première ; et l'expérience a démontré que dans bien des circonstances son efficacité n'était pas moindre. Le prêtre du haut de la chaire invite, souvent dans un langage sublime, les fidèles à aller recueillir l'enseignement sacré qui coule de ses lèvres ; le journal religieux, avec des allures plus simples, plus humbles, moins remarquables, franchit le seuil des demeures, prend place autour du foyer de la chaumière, et souvent

aussi trône sur la table du salon du riche ; et au moment convenable, souvent sans qu'on le remarque, glisse son enseignement de vie, sa saine morale, tantôt au milieu des intrigues d'une historiette qui amusera la jeune fille, tantôt dans le récit de quelque fait qui frappera et touchera l'homme mûr ou le vieillard. Ses enseignements sont une semence de vie qui, attrapée comme au vol, par hasard, germera avec la grâce de Dieu et produira son fruit dans le temps, *dabit fructum suum in tempore opportuno*.

Nous disons plus haut que nous ne nous proposons pas de faire des changements dans la rédaction de la *Gazette* avant l'expiration de cette année de publication, mais à cette époque, s'il nous est possible de le faire, nous voulons offrir plus de matières à lire à nos lecteurs, peut-être aussi employer un meilleur papier, etc. Comme le gain n'a jamais été le mobile de nos travaux, et que nous n'avons jamais cherché qu'une partielle rémunération de nos labeurs en écrivant, nous voulons bien continuer à en agir ainsi, et faire largement bénéficier nos souscripteurs de l'encouragement qu'on nous accordera. Nous comptons aujourd'hui 3,000 et quelques cents abonnés ; qu'on porte ce nombre à 5,000, et de suite nous augmentons nos pages et offrons d'autres améliorations. Et il serait facile d'arriver à ce résultat : il y a des paroisses où nous comptons jusqu'à 100 abonnés, et d'autres où nous ne sommes pas même connu. Un peu de zèle de la part des agents, et surtout un mot de recommandation de la part de nos confrères dans le sacerdoce, particulièrement des curés, pourraient,

dans un instant, doubler le nombre de nos souscripteurs. Que chaque abonné s'efforce d'en trouver seulement un autre parmi ses parents et ses amis, et de suite nous voilà en mesure d'augmenter du double le nombre actuel de nos pages.

Comme les retards dans le remboursement des abonnés sont toujours très préjudiciables aux éditeurs, nous invitons tous les retardataires de cette année, qui aurait dû payer d'avance, à nous faire leurs remises sans délai. L'abonné néglige, retarde quelquefois un an, dix-huit mois, avant de faire sa remise, et pendant ce temps là l'éditeur n'en est pas moins tenu de payer le postage d'avance et l'imprimeur à l'échéance. La négligence des abonnés a plus d'une fois amené l'extinction d'excellentes publications.

Notre publication se donne aussi dans son sous-titre comme journal agricole et d'économie domestique ; nous donnerons en conséquence de temps à autres quelques recettes utiles, et parlerons aussi quelque peu agriculture avec nos cultivateurs. Quant à cette dernière partie, nous avons trouvé dans le *père Chrysologue*, qui fait ses débuts dans ce numéro, un auxiliaire de haute capacité et de vastes connaissances, que nos lecteurs suivront avec intérêt, nous en sommes convaincu.

Nous recevrons avec reconnaissance, surtout de la part de MM. les curés, toutes observations ou suggestions tendant à assurer plus efficacement le succès de l'œuvre que nous poursuivons : instruire le peuple tout en l'édifiant.

L'abbé PROVANCHER.

Cap Rouge, Juin 1875.

AVIS.

—On paraît n'avoir pas bien compris partout l'avis qui a été donné dans le dernier numéro de la *Gazette*, en adressant encore des remises au Rév. M. Bélanger. M. Bélanger n'habite plus Québec, et pour sauver des délais et ne pas troubler inutilement ce Monsieur, nous répétons que c'est au soussigné seul qu'il faut s'adresser pour tout ce qui concerne la *Gazette* pour la présente année.

—Nous prions les agents de donner toujours, en nous faisant des remises, les noms des abonnés pour qui ils payent.

—Nous faisons imprimer nos adresses, et nous prions tous ceux qui y remarqueraient quelques erreurs de vouloir bien nous en informer sans délai, afin de les corriger de suite.

L'édition du premier numéro du présent volume étant épuisée, nous nous trouvons forcé, par les nombreuses demandes qui nous arrivent tous les jours, de faire réimprimer ce 1er numéro, tous ceux donc qui se trouvent à manquer de ce 1er numéro voudront bien nous le faire connaître au plus tôt, afin que nous puissions régler le tirage sur les demandes qui seront faites.

L'ABBÉ L. PROVANCHER.

—ooo—

Septième entretien sur la Famille.

DEVOIRS DES ENFANTS A L'EGARD DE LEURS PARENTS, —(suite).

Les devoirs des enfants à l'égard de leurs parents se résument, dit le catéchisme, dans le

respect, l'amour, l'obéissance et l'assistance dans leurs besoins.

On en était rendu dans le dernier entretien à l'obéissance. On obéit à ses parents, non seulement en faisant ou en omettant promptement et avec joie ce que les parents ordonnent ou défendent, pour autant qu'ils ne commandent rien de mauvais ou d'injuste, mais encore en acceptant de bon cœur et en pratiquant volontiers leurs conseils et leurs avis. Un enfant de bon cœur ne manque jamais de consulter ses parents dans les décisions importantes qu'il a à prendre, et il accepte toujours avec beaucoup de déférence les avis et les conseils qu'il en reçoit pour sa gouverne dans les différentes circonstances. Combien d'enfants doivent leur salut à cet empressement de faire en toute chose la volonté de leurs parents ! Ce jeune homme fréquentait des jeunes gens dissolus, libres en paroles, aimant fort le plaisir ; il leur trouvait des qualités qui le captivaient, et il ne voyait rien de gravement répréhensible dans leur conduite. Mais l'œil du père a bientôt percé le voile. Déjà il a remarqué que son fils est moins assidu au travail, ne songe qu'au plaisir, s'échappe quelquefois en paroles peu convenables : c'en est assez ; un avis charitable a été donné, cet avis a été reçu avec respect, on s'y est de suite conformé ; et un naufrage presque inévitable à la vertu de ce fils a été détourné.

Cette mère clairvoyante n'a pas été longtemps sans s'apercevoir du goût de plus en plus prononcé qui entraînait sa fille dans telle maison du voisinage, où se faisaient assez souvent des

réunions quelque peu suspectes ; prenant sa fille à part, elle lui a dit doucement : mon enfant, je t'aime plus qu'aucune autre, je veux ton bonheur avant tous ceux qui te recherchent, si tu as confiance en ma tendresse, cesse de fréquenter ces compagnies, car j'y entrevois des dangers pour toi. Et la fille respectueuse s'est aussitôt soumise à la volonté de sa mère, a fait généreusement le sacrifice de récréations innocentes où elle ne voyait encore rien de mal. Le bon Dieu lui a tenu compte de ce sacrifice, et se plaira à récompenser cette obéissance par des bénédictions particulières.

Si l'obéissance n'était pas chose si nécessaire la sainte écriture n'en répéterait pas le précepte pour ainsi dire à chaque page, et Jésus-Christ n'aurait pas passé trente années de sa vie à nous en donner l'exemple.

Jeunes gens, avez-vous jamais sérieusement médité cet exemple du Sauveur ? Quoi ! celui qui vient réformer le monde, lui montrer la véritable route qui conduit au bonheur, passe trente années de sa vie dans l'obscurité, trente années de sa vie à manier la hache et la scie dans la boutique d'un pauvre charpentier. N'est-ce pas un temps perdu ? ne pouvait-il pas employer plus efficacement ce temps à instruire le peuple, à prêcher le royaume de Dieu ? Non ! certainement non ; car, pendant tout ce temps, il faisait la volonté de son père céleste ; or jamais moments ne peuvent être plus utilement employés que lorsqu'on fait la volonté de Dieu ; c'est pour cette seule fin que nous avons été mis sur la terre, et en dehors de cette voie, il

n'y a plus que trouble, désordre, inversion des rôles, révolte et péché. Pendant trente années celui à qui tout obéit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, obéit à Marie sa mère et à Joseph son père nourricier ! Aurait-on pu imaginer que notre orgueil avait besoin d'un tel exemple ?

Mais pourquoi faut-il obéir à ses parents ? Parce que, après Dieu, c'est à eux que nous sommes redevables de tout ce que nous avons, et qu'ils tiennent à notre égard la place de Dieu même. Dans les états, les uns commandent, les autres obéissent : c'est aussi la même chose dans la famille, sans obéissance il n'y a pas d'ordre, pas de bonheur domestique. Si je fais la volonté de mes parents, je suis dans mon rôle ; car c'est Dieu qui me commande par leur bouche. Si parfois je suis porté à trouver leurs ordres un peu sévères, gênants, je dois me dire : sans doute que Dieu qui leur inspire de commander ainsi leur communique des vues que je n'ai pas, et que par cette apparence de gêne et de sévérité, Dieu veut me mettre à l'abri de quelque danger qui entraînerait peut-être ma perte. J'obéirai donc avec joie, et mon cœur me rendra témoignage de ma bonne action par la satisfaction que j'en éprouverai comme d'un devoir accompli.

“ Dans la personne de mon père, disait S. Grégoire de Nazianze, je me représente Abraham, et dans la personne de ma mère, Sara. J'ai pris la ferme résolution d'être un vertueux et obéissant Isaac, de ne rien négliger pour les secourir dans leur vieillesse, et je préfère abandonner mes

études qui me sont si chères, ou toute autre chose qui me serait plus cher encore, plutôt que d'être infidèle à mes résolutions." Tels doivent être les sentiments de tout enfant à cœur droit, et respectueux pour ses parents.

Comprenez de là combien se rendent coupables les enfants en n'obéissant pas avec empressement ou en refusant toute obéissance à leurs parents, en n'écoutant pas leurs avertissements et en se révoltant contre leur volonté. Dans l'ancienne loi, Dieu avait ordonné de punir de mort l'enfant désobéissant. Voici ce qu'il dit dans le Deutéronome (21, 18-21) : " Si un homme a un fils rebelle et insolent qui ne se rend ni au commandement de son père, ni de sa mère, et qui, ayant été repris par eux, refuse avec mépris de leur obéir ; ils le prendront et le mèneront aux anciens de la ville, et à la porte où se rendent les jugements ; et ils diront : Voici notre fils qui est un rebelle et un insolent ; il méprise et refuse d'écouter nos remontrances, et il passe sa vie dans les débauches, dans les dissolutions et dans la bonne chère. Alors le peuple de la ville le lapidera et il sera puni de mort ; afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous et que tout Israël, entendant cet exemple, soit saisi de crainte."

Le repentir d'un fils désobéissant.

Vers la fin de l'automne de l'an 1776, pendant que la neige tourbillonnait dans les airs, une nombreuse société était réunie un soir dans un hôtel à Londres, et y attendait depuis plusieurs heures un homme célèbre, le savant

Samuel Johnson. Enfin il arriva ; mais il était tellement taciturne, il avait l'air tellement pâle, troublé et fatigué, qu'on l'observa en silence et non sans un certain embarras, jusqu'à ce que lui-même, s'adressant à la dame de la maison, mit fin à cette étrange situation : " Lorsque je vous ai promis de venir, dit-il, j'avais oublié que nous avions aujourd'hui le 21 novembre. Il y a aujourd'hui 40 ans que mon père, un libraire, me fit cette prière : " Samuel, me dit-il, prends la voiture et va au marché de Lightfield, pour y faire la vente à ma place. — Fier de ma science que je n'avais acquise que grâce aux sacrifices de mon père, je m'y refusai. Il me semblait que c'était au-dessous de ma dignité de me placer dans une échoppe au marché pour y vendre des bouquins. Alors mon père me dit avec douceur : Samuel, sois bon enfant ; ce serait dommage de négliger la foire ; aujourd'hui les demandes ne manqueront pas. — Je m'obstinaï dans mon refus, quoique connaissant l'état maladif de mon père ; je croyais que son indisposition le retiendrait à la maison. Mais contre mon attente, il entreprit la route par un temps détestable, pareil à celui que nous avons en ce moment ; cette témérité le conduisit au tombeau. " — A ces paroles, la voix de Johnson trembla, ses larmes coulèrent en abondance, et il ne put qu'avec peine terminer ce récit qui donna l'explication de son absence. Depuis ce temps, continua-t-il, je vais chaque année, le 21 novembre, à pied, jusqu'à Lightfield, sans prendre aucune nourriture, et reste quatre heures au marché, à la même place où mon père avait

son échoppe. Il y a 40 ans que je fais cela, entre temps je suis devenu plus vieux que ne l'était mon père lorsqu'il quitta ce monde, et hélas, je ne puis mourir ! Le repentir est aussi déchirant pour mon cœur qu'il l'était au premier jour ! La compagnie avait écouté cette confession dans un religieux silence, sans rien répliquer ; chacun partagea sa profonde douleur, et personne ne se sentit porté à le consoler. (Veith. *Misericordia.*)

La désobéissance punie.

Un enfant se jouait dans les vertes prairies
 Qui bordaient un étang au miroir azuré,
 Quand il voit tout à coup sur ses rives fleuries
 Briller un nénuphar au calice doré.
 Déjà pour le cueillir, en riant il s'apprête,
 Et s'en va hardiment au milieu des roseaux.
 Mais sa mère aussitôt lui crie : " arrête, arrête !
 " Sans quoi, mon fils, tu vas te noyer dans les eaux."
 Se moquant de l'avis que sa mère lui donne :
 " Ne craignez pas, dit-il, car je ne risque rien."
 A peine entre ses doigts le nénuphar rayonné,
 Qu'il fait entendre un cri puis disparaît soudain.
 Et le gouffre profond devient sa sépulture.
 Sa pauvre mère, hélas ! folle de désespoir
 Et presque inanimée, en sa douleur murmure
 Aux enfants accourus près d'elle pour la voir :
 " Ah ! respectez toujours les ordres de vos mères,
 " Sans quoi vous trouverez des peines bien amères."

— 000 —

Les Elections.

Voici des jours d'épreuve qui arrivent pour vous, braves habitants de la Province de Québec. Ces jours sont ceux des élections. Que de vertus chancelantes, que de conversions encore mal assurées, que de bonnes résolutions ont souvent

trouvé le naufrage dans les temps d'élection. Depuis 6 mois, un an, deux ans, ce cultivateur avait mis fin à ses désordres d'intempérance, avait rompu avec ses faux amis qui l'entraînaient à sa ruine ; arrivent des élections, on s'agite, on s'émeut, il faut prendre part à l'ébranlement général ; on s'imagine trouver un réchauffement de patriotisme dans la boisson, et l'on se plonge dans des désordres d'intempérance. Une fois engagé dans la lutte, il faut réussir par n'importe quels moyens. La respectabilité, l'honnêteté, la justice, la morale, tout est mis de côté, pourvu qu'on parvienne à son but. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ceux qui sont le plus étroitement tenus à l'observance des lois, les législateurs, sont les premiers à donner l'exemple de leur violation. Les candidats, d'ordinaire gens d'éducation et de position notable, n'hésitent pas à exercer la pression la plus indue pour engager des gens simples et pauvres à forfaire aux lois de l'honneur et du devoir. On prodigue les boissons spiritueuses sans tenir compte de la démoralisation qu'elles entraînent, on trafique de la conscience, comme d'une denrée ordinaire ; menaces, promesses, tout est mis en jeu pour parvenir au but désiré. C'est à tel point que les élections sont devenues de véritables plaies pour le pays.

Les autorités religieuses, émues de ce triste état de choses, ont cru devoir élever la voix pour le proscrire ; et les Pères du 5e Concile de Québec, ont, dans leur lettre pastorale aux fidèles, stigmatisé ces désordres en termes sévères et bien mérités, et fait un chaleureux appel aux

consciencés droites pour tenir ferme contre leur entraînement.

“ Il ne suffit pas à un candidat, pour échapper aux vengeances divines, disent les Pères du Concile, d'avoir de bons principes et de bonnes intentions ; il faut aussi, de toute nécessité, que les moyens qu'il emploie pour se faire élire, soient *irréprochables*. La violence est un attentat à la liberté de ses concitoyens ; la calomnie et la médisance sont réprouvées par la morale ; la corruption déshonore celui qui se vend et celui qui l'achète ; l'intempérance dégrade l'homme au dessous de la brute ; toujours le parjure est un crime abominable.”

A l'approche de chaque élection particulière, les évêques ne manquent jamais d'adresser à leurs ouailles, pasteurs et brebis, les avis convenables pour leur gouverne particulière. Dès le 7 Janvier dernier, Mgr. l'Archevêque adressait une circulaire à son clergé dans laquelle il disait :

“ Quatre désordres doivent particulièrement fixer votre attention : 1o. le parjure ; 2o. l'intempérance ; 3o. la vente et l'achat des suffrages ; 4o. la violence contre la liberté des élections.”

1o. Le parjure. Prendre Dieu à témoin pour affirmer une chose fausse, c'est vouloir en quelque sorte rendre Dieu complice du mensonge, c'est se moquer audacieusement de son autorité. L'homme honnête et droit, appelé à prêter serment, ne doit jamais le faire qu'après la plus sérieuse réflexion, ne jamais jurer que de ce dont il est sûr et certain. Que jamais pour aucune considération que ce soit, vous alliez appuyer de

l'autorité du serment des choses que vous ne connaissiez qu'à demi ou encore moins que vous sauriez être fausses. Ajoutons qu'à présent le parjure, tant dans les élections qu'en tout autre temps, est un cas réservé, c'est-à-dire un crime dont les prêtres ordinaires ne peuvent absoudre.

2o. L'intempérance. Est-il rien de plus dégradant, de plus déshonorant pour l'homme, pour le chrétien, que de se livrer à l'intempérance? Qui n'a pas en horreur, ne méprise pas souverainement la brute humaine qui a tellement noyé sa raison dans la boisson qu'il ne lui reste pas même l'instinct, cet instinct que les bêtes ne perdent jamais!

3o. La vente et l'achat des suffrages. Qui oserait jamais s'adresser à un honnête homme pour lui proposer de troquer son honneur contre quelques écus. Electeurs, c'est cependant ce que fait le candidat éhonté, par lui-même ou par des amis semblables à lui, lorsqu'il vient vous proposer une considération quelconque pour votre vote. Oh! que par cela même il se montre bien indigne de votre suffrage, et avec quel mépris dédaigneux vous devez le repousser! Ajoutons qu'une telle vente est illicite de sa nature, que l'argent que vous avez ainsi reçu est un argent mal acquis que vous ne pouvez garder par devers vous. Et comme celui qui l'a donné, cet argent, est tout aussi coupable que vous et n'a aucun droit à le recouvrer, vous devez l'employer en aumônes ou autres bonnes œuvres.

4o. La violence contre la liberté. La violence est ou physique ou morale. La première a lieu lorsqu'à main armée on s'empare d'un pôle pour

en écarter ses adversaires, lorsqu'on empêche par violence quelqu'un d'aller voter. La seconde prend place lorsque par des promesses ou des menaces on empêche un électeur de donner librement son vote, comme le créancier qui menace de poursuites son débiteur s'il ne vote pas suivant ses vues, ou qui l'engage à le faire par des promesses de remises ou autres faveurs.

S'il est jamais une circonstance où vous devez vous montrer libres, indépendants, c'est bien lorsqu'il vous faut donner votre vote dans une élection. Il s'agit non seulement pour vous alors d'exercer un droit, mais encore de remplir un devoir ; agissez en toute droiture suivant votre conscience, et vous vous rendrez recommandables devant Dieu et devant les hommes.

Le zélé et pieux évêque de Montréal vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale pour leur donner tous les conseils que lui dictent son zèle et sa charité, pour leur gouverner, pendant les élections, en hommes d'honneur et en bons chrétiens. Nous n'avons pas été peu surpris de voir un journal de Québec qui se dit catholique, s'arroger le droit de dicter au susdit évêque l'opportunité, la mesure et l'étendue des conseils qu'il croit devoir donner à ses ouailles. Nous ne savons pas à quel titre le rédacteur de ce journal puisse prétendre à plus de lumière d'en haut pour la conduite des diocèses que les évêques établis par Dieu pour les régir et les gouverner. Quelques autres feuilles publiques, servies sans doute en cela dans leurs vues politiques, se sont empressées de répéter cette insanité du

journal Québécois On oublie une chose essentielle. On fait des distinctions subtiles qui ne sont rien moins que des absurdités. Chaque fois que des évêques parlent, c'est toujours en évêques qu'ils parlent, il ne peut se faire qu'il en soit autrement. Mais leurs paroles, pour être toujours des paroles d'évêques, n'ont pas toujours la même autorité. Tantôt ils commandent ; et alors tous doivent obéir. Que si l'on trouve qu'ils dépassent les bornes de leur autorité, il faut s'adresser à une autorité supérieure. D'autrefois ils ne commandent pas, mais ils conseillent ; et c'est alors à ceux à qui ils s'adressent, à voir jusqu'à quel point ils doivent obtempérer à ces avis. Que s'ils jugent à propos de ne pas s'y rendre à ces avis, le respect, la soumission que les catholiques doivent à leurs évêques, exigent qu'ils gardent au moins le silence. Mais dans aucun cas, il n'est permis d'élever étendard contre étendard, et de prêcher non pas seulement la révolte contre les commandements, mais pas même la non soumission à leurs avis et à leurs conseils.

O fidèles, vrais enfants de l'Eglise catholique, nul plus que vos pasteurs ne vous aime plus tendrement, ne veut plus sincèrement votre bonheur ! Montrez-vous en toutes circonstances des enfants soumis. Obéissez non seulement à leurs ordres, mais faites-vous encore un devoir d'obtempérer à leurs conseils et à leurs avis, persuadés qu'ils ne sont dictés que par la plus pure charité, et que cette soumission ne peut vous être que grandement avantageuse.

Chronique Religieuse.

Le 13 Mai est un jour bien cher au cœur de tous les vrais enfants de l'église catholique. C'est l'anniversaire de la naissance de l'illustre Pontife qui depuis 29 ans, gouverne d'une main si ferme, la barque de Pierre, assaillie, surtout dans ces dernières années, par de si violentes tempêtes. L'immortel Pie IX entrait ce jour-là dans sa 83^e année. La main du Tout-Puissant soutient évidemment le chef de son église. Le travail des ans marque à peine ses traces sur cette précieuse existence, et sa lucidité, sa vigueur morale n'accusent en aucune façon l'affaiblissement du vieil âge. Seul parmi tous ses prédécesseurs, il a vu les années de Pierre ; le 16 du courant il commencera la 30^e année de son pontificat. Seul aussi il a pu ouvrir deux jubilé, celui de 1850 et celui de la présente année. Dieu le réserve sans doute pour le rendre témoin du triomphe de son église, que dans ses secrets impénétrables, il juge à propos de retarder encore. Car, nous devons le reconnaître, nous appartenons à des temps bien mauvais. Jetons un instant un regard sur le monde et voyons ce qui s'y passe.

Le droit est partout méconnu ; les peuples ne connaissent plus la soumission ; des intrigants soulèvent les mauvaises passions des masses pour chasser les rois de leurs trônes et s'emparer de l'autorité. Il semblerait parfois admis que la force doit partout primer sur la justice et le droit. Les usurpations les plus révoltantes semblent être admises en hauts et bas lieux comme de bonne guerre !

Mais c'est surtout à la religion du Christ que l'on en veut. On poursuit une guerre sans merci contre tout ce qui est droit, relevé, juste et saint. L'athéisme, la négation de Dieu, est ouvertement prêché; l'enfer a, à sa solde, une presse impure pour distribuer chaque jour par centaines de mille exemplaires ses doctrines impies et blasphématoires. Il y a dans l'Italie seule cent journaux dont le but est de pervertir la jeunesse et le peuple. En moyenne, ces journaux s'impriment à deux mille exemplaires par jour, ce qui fait deux mille mauvais journaux qui tombent quotidiennement entre les mains du peuple italien, et par conséquent entre les mains de la jeunesse des deux sexes. En faut-il davantage pour corrompre une nation? Quelle espérance pour ce pays et pour son avenir!

Les défections ont pénétré jusque dans le sanctuaire, et l'on voit des prêtres apostats, en petit nombre il est vrai, (même dans notre religieux Canada), après avoir fait litière de leurs vœux sacrés, faire publiquement étalage de leur libertinage et de leur impiété.

Au Brésil, en Allemagne, les évêques sont arrachés à leurs sièges et jetés en prison, les curés sont enlevés à leurs paroisses et éconduits en dehors de l'état. A Buenos-Ayres, on attaque les monastères à main armée et on y massacre les religieux. En Russie, prêtres et évêques, sont confondus avec de vils criminels et déportés en Sibérie. En Suisse, l'autorité s'empare des églises catholiques pour y installer des prêtres notoirement scandaleux et apostats. Mais c'est

surtout en Italie que se poursuit le plus monstrueux des attentats. Pie IX, le vicaire de J. C. sur la terre, l'occupant du plus ancien trône du monde, s'est vu dépouillé de ses états et confiné prisonnier dans son propre palais, etc., etc.

Au milieu de ces tempêtes et de ces épreuves, devons-nous nous laisser aller au découragement, et répéter avec les impies : que c'en est fait, que l'église a fait son temps ? Tout au contraire : pleins de confiance en la parole de celui qui a promis à l'église que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle, nous redoublons nos supplications et nos prières pour que le Ciel daigne abréger ces jours d'épreuves et qu'il fasse bientôt briller le jour de son triomphe. Imitons la conduite de l'illustre chef de l'Église qui au plus fort de la tempête, en proie à la persécution, conserve toujours son calme et n'en continue pas moins à dicter leur devoir aux chefs des peuples et à leurs administrés. Entendons-le dans son allocution du 13 mai, faire du fond de sa prison, la leçon à son geôlier, Victor-Emmanuel, et à tous ceux qui tentent de marcher sur ses traces.

“ Moi-même, en ce moment, pour donner l'impulsion et l'exemple, je renouvelle la condamnation de tous les actes sacrilèges accomplis jusqu'ici, et je dirige ma parole au roi qui eut autrefois des saints dans sa famille auguste, et avec une affection de père, avec un zèle inspiré par mon caractère sacré, je lui dis :

“ Majesté, je vous prie, je vous conjure au nom de vos augustes aïeux, au nom de la Vierge Marie, que j'invoquerai sous le titre de *Conso-*

lation, au nom de Dieu même, et j'ajouterai au nom de votre intérêt même, n'avancez pas la main, pour signer un décret, au détriment de l'Eglise. Et ce décret dont il s'agit, soit qu'il appartienne au code pénal, soit qu'il appartienne à la conscription militaire, tend de toute manière à la destruction du clergé, et par la même si cela était possible, à la destruction de l'Eglise catholique. Ah ! par pitié, Majesté, pour votre bien, pour le bien de vos sujets, pour le bien de la société, ah ! n'augmentez pas vos dettes, envers Dieu, en chargeant votre conscience de nouveaux martyrs. Et ce que je vous ai dit, Majesté, je le dis encore à tous les maîtres des peuples qui sont sur la terre : Arrêtez vos pas et n'allez pas plus loin sur cette pente qui vous conduit au plus profond des abîmes !

“ Et comment est-ce possible ? Je me souviens d'un Tertullien, d'un Justin et de tant d'autres apologistes de la foi catholique, qui montraient envers des souverains non chrétiens, non catholiques mais envers des souverains païens, idolâtres, la vraie fidélité des catholiques, et prouvaient qu'ils étaient eux, les sujets, les plus dévoués ; et parfois ces apologistes eurent la consolation de voir diminuer les persécutions de voir s'arrêter la hache et les tourments des bourreaux.

Oh ! je ne suis pas un Tertullien, je ne suis pas un Justin. Je suis le Vicairé de Dieu et bien qu'indigne, je dis à tous ceux qui commandent de s'arrêter dans leurs voies. Je les prie, je les supplie, je les adjure, non seulement pour le bien de l'Eglise, mais pour leur propre

bien. Que s'ils ne veulent pas écouter, ma voix suppliante, qu'ils se souviennent que le peuple saint figure l'Eglise de Jésus, qu'ils se souviennent comment ce peuple, sous la servitude de Pharaon, élevait chaque jour ses prières vers le Ciel et implorait de Dieu pitié et miséricorde afin d'être délivré des chaînes qui pesaient sur lui. Ce fut alors que Dieu ordonna à Moïse d'aller délivrer son peuple.

Moïse employa la prière qui ne fut point écoutée, il employa la menace, qui fut méprisée; il mit la main aux fleaux, à ces fameuses plaies d'Egypte que vous savez, et ce n'est point le lieu de répéter ce qui arriva. Certainement, Dieu écouta les pleurs et les gémissements de son peuple. *Clamor filiorum Israel venit ad me* (Exod III. 9.)

Continuons à réclamer, nous aussi, les droits de l'Eglise et sa liberté, continuons à prier Dieu afin de calmer son courroux et d'arrêter le cours de ses saintes vengeances, et peut-être au moment où nous l'attendrons le moins, verrons-nous le changement opéré par la main du Tout-Puissant, et entendrons-nous cette parole consolante. *Clamor filiorum Israel venit ad me.*

prosternés devant Dieu, demandez-lui cette bénédiction qui donne le courage, l'affermir et le maintient, afin qu'il nous soit donné de voir le lendemain des tristes jours que nous traversons, et que le soleil du triomphe, du repos et de la paix luisse enfin à l'horizon. Que cette bénédiction pénètre dans vos familles, les fasse prospérer spécialement dans l'exercice

de la vertu, et que, par l'intercession de la Reine des saints et des saints eux-mêmes, nous devenions dignes de bénir Dieu dans l'éternité."

" *Benedictio Dei, etc.*"

Estimons-nous heureux, habitants du Canada, de nous trouver à l'abri de ces orages et de ces persécutions, de trouver, surtout dans notre Province de Québec, dans ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, des hommes sincèrement religieux, à convictions solides, disposés à respecter en tous points les droits de l'Église.

Cependant soyons sur nos gardes, l'ennemi du bien a aussi des adeptes sur notre sol. Le libéralisme révolutionnaire qui fait aujourd'hui gémir l'Europe sous ses étreintes, compte ici aussi quelques adeptes : témoins ces quelques catholiques qui ne refusent pas de prêter la main au gouvernement du Nouveau-Brunswick dans sa persécution contre nos coréligionnaires dans leur foi religieuse. Qui sait ce que pourraient faire ces esprits égarés s'ils avaient plus d'autorité, s'ils voyaient le peuple disposé à les appuyer dans les voies fausses où ils s'engagent ?

Et pour vous persécutés, braves Acadiens surtout, courage répéterons-nous, demeurez fermes, vos épreuves n'auront qu'un temps. Imitez les fervents catholiques de la Pologne et de l'Allemagne que rien n'est capable d'ébranler, qui reçoivent en triomphe leurs évêques revenant de l'exil ou sortant de prison. Imitez vos pasteurs mêmes, qui n'ont pas hésité à franchir le seuil des cachots plutôt que de prêter la main à l'injustice, de transiger avec les droits de la conscience. Les Michaud, les Richard, les

Sweeney ont acquis par leur fermeté de nouveaux droits à votre affection en vous traçant la route du devoir.

Tous ensemble tenons fermes aux principes, et que jamais aucune considération ne puisse nous faire dévier de la voie droite, nous faire mettre de côté les prescriptions de la conscience.



Chapelle de sainte Anne à la Pointe-au-Père.

On poursuit actuellement la construction d'une chapelle qui sera dédiée à la bonne Sainte Anne à la Pointe-au-Père. Mgr. de Rimouski se propose d'en faire un lieu de pèlerinage pour les nombreux dévots à la grande sainte dans son diocèse. Il est probable que plus tard la Pointe-au-Père formera une paroisse distincte de celle de Saint-Germain de Rimouski.



Sacré-Cœur.

Le Saint-Père vient de régler que le 16 juin courant, anniversaire de son intronisation, et 200^e anniversaire de l'apparition de N. S. à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, l'église universelle serait consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, et à cette occasion, il accorde une indulgence plénière, applicable aux défunts, à toutes personnes qui s'étant confessées et ayant reçu la sainte communion, visiteront une église ou un oratoire public, et y feront telle consécration dans la forme voulue.

Démoralisation en Prusse.

Nos lecteurs savent que Bismark, le tout puissant ministre de l'empereur Guillaume de Prusse, fait actuellement une guerre à outrance aux catholiques. Les prêtres et les évêques sont arrachés à leurs troupeaux et confinés dans les prisons, lorsqu'on ne les expulse pas du territoire ; les biens des églises sont sacrilègement spoliés, et les populations laissées sans pasteurs !

Quel est donc le crime de ces catholiques, pasteurs et brebis ?

C'est de demeurer fermement attachés à leur foi, c'est de se montrer les sujets soumis de gouvernants injustes et tyranniques, c'est pour les pasteurs d'enseigner à leurs ouailles l'obéissance à l'autorité par ce qu'elle vient de Dieu, et de leur en donner l'exemple, ne résistant que lorsqu'on veut les forcer à agir contre les lois de la conscience et le bien spirituel des âmes confiées à leur garde. C'est pour les uns et pour les autres de vivre conformément aux maximes de l'évangile, et de faire passer la loi de Dieu avant celle de l'Empereur, lorsque celle-ci vient l'opposer ou la contredire. Et veut-on savoir où en est la moralité de ces pays protestants qui se passent ainsi si facilement de culte et de pasteurs ? Qu'on jette un coup d'œil sur les statistiques suivantes, que donnait dernièrement un journal de Belgique.

Dans le Brandebourg et la Saxe, où les dix-neuf vingtièmes de la population sont protestants, il y a un pasteur pour 1885 protestants. A Berlin, la proportion est encore beaucoup

moindre, car pour 797,000 protestants, il n'y a que 115 pasteurs, soit un pour 6,728 âmes. Il est vrai que cela est fort égal aux Berlinoïses, dont deux sur cent seulement visitent de temps à autre une église, et 98 sur 100 n'y mettent jamais les pieds.

Il a été constaté officiellement devant les chambres que dans le diocèse protestant de Brandebourg, sur 2,081 naissances, il n'y a eu que 1403 baptêmes, ou guère plus de la moitié, le reste étant laissé ainsi sans être baptisé. Sur 696 mariages, 117 seulement ont été bénis à l'église. Dans un autre diocèse sur 1,006 mariages, il n'y en a eu que 158, soit 15 par 100, de bénis par le pasteur, tous les autres n'étant que des unions purement civiles, de convention, qu'on rompra lorsqu'on le jugera convenable.

On raconte que depuis quelque temps les progrès de l'immoralité en Poméranie arrachent aux gens restés honnêtes cette exclamation qu'on entend fréquemment : C'est à se faire catholique ! D'après les récits des journaux c'est par centaines qu'on enregistre les suicides chaque année dans chaque province, tant dans l'armée où la démoralisation est à son comble, que parmi les hautes classes de la société ; nombre de jeunes personnes du sexe même en ont déjà été les victimes.

Quand des peuples en masse ferment ainsi les yeux à la lumière, ils ne peuvent marcher longtemps sans rencontrer de précipices, aussi si ces statistiques promettent une certaine popularité aux actes de Bismark contre l'Eglise, elles ne promettent pas l'avenir au *saint* empire d'Alle-

magne. “ Si le gouvernement Allemand, disait dernièrement le Cardinal Manning aux membres de l'Académie Catholique de Londres, ne s'arrête pas dans la voie de la législation contre la liberté de conscience, il se désagrègera ”. Et de fait, c'est l'histoire de tous les gouvernements qui l'ont imité dans ses écarts.

—000—

Sans gêne M. l'Anglais.

Le Pape, le 23 Avril dernier donnait une audience à une foule d'étrangers. Pendant qu'il parcourait les rangs des auditeurs, il aperçoit, au delà des rangs de ceux qui recevaient à genoux sa bénédiction, un monsieur négligemment assis sur un tabouret, les jambes croisées l'une sur l'autre et observant froidement toutes choses. Pie IX, à qui rien n'échappe, le remarqua et dit de son ton d'autorité si majestueux ; “ Quelle est cette personne qui viole ainsi l'étiquette du palais pontifical et vient me braver dans ma propre demeure ? ” Toutes les personnes présentes tournaient la tête pour voir la personne désignée, mais déjà deux gardes-nobles avaient pris l'inconnu par le bras et le conduisaient hors de la salle. sans qu'il fit d'ailleurs aucune résistance.

Il dit se nommer Newton et être précepteur des enfants de Sir Augustus Paget, ministre d'Angleterre, près le roi d'Italie. Il protesta qu'il n'avait point voulu insulter le Saint-Père, mais que n'étant pas catholique, il avait cru pouvoir rester assis.

Eh ! que diable, ne restait-il chez lui puisque l'étiquette ne lui allait pas ?

Sir Augustus Paget, ayant été informé du fait, renvoya, sans vouloir seulement l'entendre, le maître impertinent de ses enfants, et écrivit aussitôt au Cardinal Antonelli, une apologie pour être mise sous les yeux du Pape.

—ooo—

Les causeries du Père Chrysologue

M. le Rédacteur,

Avec bien du plaisir je me rends à votre invitation de faire passer dans votre intéressante *Gazette* quelques-unes des nombreuses causeries, que depuis plus de vingt ans, j'ai répandues par-ci par-là lorsque l'occasion s'en présentait. N'ayant aucune prétention en littérature, je m'efforce d'être correct autant que possible, me mets au niveau de mes auditeurs, et tâche avant tout de leur être utile. Je suis généralement connu depuis Halifax jusqu'à Sarnia, et même de plusieurs centres Canadiens des Etats de l'Union ; cependant pour la satisfaction de ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de me rencontrer, je leur dirai ici mon histoire en quelques mots.

Canadien, catholique, fils de cultivateurs, j'ai été élevé au milieu des champs et initié dès mon enfance aux divers travaux de la ferme. Après avoir complété mon cours classique au Séminaire de Nicolet, je crus être appelé à l'état ecclésiastique, et j'endossai la soutane. Mais il

Y avait à peine un an, que j'étudiais la théologie, que la mort de mon père, arrivée presque subitement, vint jeter ma famille dans le trouble et dans de graves embarras. Comme l'aîné de la famille, je crus que Dieu m'appelait à aller soulager ma pauvre mère, qui se voyait incapable de pourvoir au soutien de la maison. J'allai donc me mettre à la tête de la ferme, et me livrai au travail des champs avec toute l'ardeur du jeune âge, sans tenir compte de l'inactivité des années que j'avais passées aux études. Je n'avais pas compté avec mes forces physiques et avais été bien au delà de ce qu'elles me permettaient de faire. Aussi une sérieuse maladie vint-elle me clouer au lit après quelques mois de travail seulement, et me conduire aux portes du tombeau.

De nombreux créanciers, peu rassurés par ces apparences, se ruèrent alors sur la famille déjà si cruellement éprouvée, et la dépouillèrent bientôt de tout ce qu'elle possédait.

Après cinq longs mois d'alitement, je pus enfin laisser ma couche ; mais je reconnus de suite que le lit m'avait légué une infirmité que j'emporterai avec moi dans la tombe : j'avais une jambe de tout près 2 pouces plus courte que l'autre. Que faire alors étant incapable de travailler, sans aucune ressource, et pardessus le marché chargé d'une famille, ma mère avec 2 frères et 2 sœurs ? Je ne voyais d'autre issue que de me livrer à l'enseignement. J'entrai donc avec courage dans cette nouvelle carrière, et Dieu aidant, je pus faire vivre convenablement ma mère, mettre mes frères en moyen de gagner leur vie et marier fort avantageusement l'une de mes sœurs tout

en fournissant les moyens à la seconde de suivre sa vocation qui l'appelait à se consacrer à Dieu dans le cloître.

Après quelques années, Dieu m'enleva ma mère. Seul alors, et ayant quelques réserves devant moi, je crus devoir satisfaire mon goût pour les voyages, et me fis colporteur. Oui ! colporteur ; je me désignerais plus justement peut-être en disant : prédicateur ambulante ; car cherchant peu le gain, et aimant beaucoup par nature, et un peu aussi par esprit de religion, à faire du bien à mes semblables, tout en transportant d'une maison à l'autre les images, médailles, prières, chapelets etc., qui remplissaient le panier que je portais au bras, je me fis un devoir de donner des leçons suivant ma compétence, partout où j'en trouverais l'occasion, bien décidé à ne jamais blesser personne et à supporter sans émotion la mauvaise humeur et les injures aussi peut-être que m'attirerait parfois la proclamation de la vérité de la part de gens grossiers et ignorants. On m'a vu partout sur les deux rives du fleuve, aux portes des églises, dans des assemblées, et plus souvent encore dans des réunions au foyer de quelque famille, débiter ainsi mes leçons, qui, j'en ai la conviction, ont été fort avantageuses à un grand nombre. J'aborde tous les sujets : agriculture, recettes, économie domestique, soin des animaux, sciences, morale, religion, politique, législation &c., &c. Je vous dirai que j'ai passé toute ma vie à étudier, et que l'étude encore est la plus agréable de toutes mes récréations, et je m'efforce dans mes entretiens de faire participer mes au-

diteurs aux enseignements que j'ai puisés dans les livres. L'agriculture surtout a été ma science de prédilection, et c'est sur ses différentes branches qu'ont roulé le plus souvent mes conversations, car j'ai beaucoup plus habité les campagnes que les villes.

Après ce long préambule, j'entre donc sans plus de formalités en matière. Le 13 Mai 1869, vers les 7 h. du matin, j'étais dans l'église de S. Calixte, Somerset pour y assister à une grande messe, qu'un cultivateur de l'endroit y faisait chanter dans le but d'obtenir un heureux voyage dans son émigration qu'il allait effectuer aux Etats-Unis. Suivant mon habitude, je crus, après la messe devoir adresser quelques paroles aux personnes présentes :

— Savez-vous, mes amis, leur dis-je, qu'il est triste de voir des cultivateurs abandonner ainsi de beaux biens, sur lesquels ils pourraient vivre riches et indépendants, pour aller se faire journaliers, serviteurs des Américains ?

Pierre.—Oui ! beaux biens, mais qui ne peuvent faire vivre leurs maîtres, qui ajoutent chaque année de nouvelles dettes à celles des années précédentes !

Baptiste.—Serviteurs des Américains tant que vous voudrez, il faut vivre avant tout. Si avec mon travail de chaque jour je peux donner le pain à ma famille, et faire honneur à mes affaires, que m'importe d'être appelé journalier ? il faut bien mettre l'orgueil de côté, lorsque la nécessité vous tient au collet.

Chrysologue.—Entendons-nous, mes amis ; je suis loin de vouloir jeter le mépris sur les jour-

naliers. Il y a dans la société divers états, diverses situations, des maîtres et des serviteurs, des riches et des pauvres ; c'est le Bon Dieu qui a formé ces états, et les uns et les autres sont sur le même pied à ses yeux, et aux yeux du véritable chrétien. Mais vous avouerez que nous ne sommes pas toujours assez philosophes ni assez chrétiens pour chercher les états les plus bas, les situations les plus humbles. Chacun fait des efforts pour se mettre aussi à l'aise que possible, et c'est une ambition bien légitime et permise. D'ailleurs le devoir vous commande souvent d'en agir ainsi. Vous avez des enfants, vous êtes obligés de les mettre en moyens de répondre aux vues que Dieu peut avoir sur eux. Nous cherchons tous l'indépendance, n'est-ce pas, et vous devez avouer qu'il y en a peu dans la société qui en aient autant que les cultivateurs ?

Michel.—Oui ! pour le cultivateur à l'aise. Mais est-il bien indépendant celui qui ne peut attacher ensemble les deux bouts à la fin de l'année ? qui voit ses dettes augmenter avec les besoins de sa famille ?

Chrysologue.—Mais il faut tirer de votre fonds de quoi subvenir à tous ces besoins.

Michel.—Mais la terre ne veut plus pousser ; il n'y a que ceux qui ont fortement le dessus qui puissent résister.

Chrysologue.—Vous êtes dans l'erreur mes amis ; Dieu n'a pas frappé la terre de stérilité ; elle peut pousser encore, et elle pousse en effet tout autant qu'elle a jamais produit. Si vous n'en retirez que des récoltes défectueuses, c'est

parce que vous ne savez pas cultiver. Vous traitez votre sol d'une manière irrationnelle, et sa culture ne vous paye pas.

Pierre.—Mais nous cultivons comme le font tous les autres.

Chrysologue.—Peut-être comme le font tous les autres autour de vous, mais non comme on le fait là où l'on entend bien ce que c'est que la culture. Combien récoltez-vous en moyenne de blé dans l'arpent ?

Pierre.—10, 12 minots et quelque fois moins, ça dépend des années.

Chrysologue.—D'après le recensement, la moyenne pour le Bas-Canada est de $9\frac{1}{2}$ minots. Et savez-vous combien on en récolte en Angleterre ?

Baptiste.—15, 20 minots peut-être ?

Chrysologue.— $29\frac{1}{2}$ par arpent en moyenne.

Pierre.—Mais il ont là une autre terre que la nôtre ?

Chrysologue.—Non, mon ami ; tout au contraire ; le sol de l'Angleterre est en général moins fertile que celui du Canada. Mais là, on connaît la culture ; on sait traiter la terre convenablement, et elle récompense généreusement des soins qu'on lui donne. Savez-vous quel est le plus grand défaut de votre agriculture, le défaut qui vous ruine ? C'est que vous en cultivez trop grand, et comme conséquence que vous le cultivez mal.

(A continuer)

Nécrologé.

Décédée le 8 mai, chez son fils, Mgr. l'évêque de Saint-Hyacinthe, à l'âge avancé de 86 ans et demie, dame Marie Sophie Robert Lafontaine, épouse en premières noces de feu sieur Henri Larocque, et en secondes noces, de défunt sieur Chs. Scheffer. Elle a été inhumée le 13, dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

A Québec, le 7 mai, James Prendergast, écr., coronaire du district de Québec. Il y avait à peine un mois qu'il était entré dans ses fonctions d'office lorsque la mort est venu l'enlever à sa famille et à ses amis.

Le 11 mai, à Saint-Charles (Richelieu) à l'âge de 61 ans, le Rév. P. J. Crevier, ancien curé de Saint-Grégoire de Monnoir et ci-devant procureur de l'évêché de Saint-Hyacinthe. Il souffrait de paralysie depuis plus de 7 ans. Il a vu s'approcher la mort avec le calme du juste. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Hyacinthe.

Le lieutenant gouverneur Crawford, est décédé à Toronto, le 14 mai, à l'âge de 58 ans, d'une congestion de poumons. M. Crawford était né en Irlande; il était avocat de Toronto. Après avoir été pendant plusieurs années membre des chambres législatives, il fut nommé en 1873 lieutenant gouverneur d'Ontario.

Le 24, à Québec, dame M. Louise Flore Mâsse, épouse de l'hon. P. J. O. Chauveau, ex-premier

ministre de la province de Québec. Elle joignait aux qualités du cœur qui gagnent l'estime de tous ceux qui les connaissent, un grand fond de piété et de religion.

Le 23, à Québec, à l'âge de 29 ans, Louise Josephine Lindsay, épouse de Richard Alley, écrivain, avocat, O. R.

L'archidiocèse de Québec a eu à enregistrer la mort de deux de ses cures dans le cours de mai. M. Ferdinand Gauvreau, cure de Saint-Flavien, et M. D. H. Tétu, cure de Saint-Roch des Aulnais. M. Gauvreau était âgé de 67 ans. Il n'y avait encore que quelques années qu'il était cure de Saint-Flavien, ayant consumé la plus grande partie de sa vie à évangéliser les Acadiens des Provinces maritimes. M. Gauvreau a fondé à Tracadie, au prix des plus grands sacrifices, un hôpital pour les malheureux lépreux de cette localité, que desservent des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. Gauvreau jouissait d'une forte constitution et pouvait encore fournir une longue carrière, lorsqu'une inflammation est venue le ravir à l'affection de ses paroissiens. Le ciel sans doute le trouvant mûr pour la récompense, n'a pas voulu attendre plus longtemps à l'en faire jouir. M. David Henri Tétu était âgé de 68 ans et était cure de Saint-Roch des Aulnais depuis 36 ans. Doué d'une simplicité et d'une bonté de cœur incomparables, il se gagnait bientôt l'affection de tous ceux qui venaient en rapport avec lui. C'est surtout les enfants et les jeunes gens qu'il savait s'attacher

particulièrement. Plein de zèle pour le salut des âmes, malgré sa mauvaise santé, dans ses dernières années, on le vit toujours en chaire, au confessionnal, se dépenser avec le même courage pour la sanctification des brebis confiées à sa sollicitude. Préparé depuis longtemps à la mort, il l'a vu s'approcher avec le calme et la sérénité du juste depuis longtemps en garde contre ses surprises.

Le 28, au collège de Sainte-Thérèse, le Rév. Joseph F. Aubry, à l'âge de 79 ans, Mr Aubry a été pendant bien des années l'un des directeurs du Séminaire de Québec et professeur de théologie. Depuis lors, il s'est employé à prêcher des retraites dans un grand nombre de paroisses des divers diocèses de cette Province et à propager l'œuvre des douze apôtres, qui a pour but de fournir des fonds pour porter aux études ceux qui se sentent appelés à l'état ecclésiastique. Les nombreux élèves de M. Aubry, et dans le monde et dans le clergé, se rappelleront longtemps sa douceur, sa prudence, sa charité, les sages avis qu'il savait donner dans l'occasion, et la simplicité qui le guidait dans toutes ses démarches. Ses fréquentes absolutions ont souvent prêté à rire à ceux qui l'entendraient, mais dans aucune circonstance n'ont pu nuire à la sûreté de jugement qu'il portait sur toutes les questions qui lui étaient soumises.

Ses obsèques ont eu lieu à Sainte-Thérèse, le premier du courant.

Requiescant in pace.

INFORMATIONS.

LEPINE.—Ambroise Lépine, l'assistant de Riel lors de la prise d'armes à Manitoba, avait été condamné, on se le rappelle, à mort par le tribunal. Sa sentence fut ensuite commuée en deux années de prison ; et finalement, on lui offrit la liberté à condition de s'expatrier pendant cinq ans. Il vient de refuser noblement cette commutation. Il préfère achever ses deux années de réclusion, plutôt que de se reconnaître coupable lorsqu'il ne faisait que son devoir.

SEMINAIRE DE NICOLET.—Le nombre toujours croissant des élèves de cette recommandable institution va forcer ses directeurs à ajouter une grande aile à la bâtisse actuelle.

CENTENAIRE.—Louis Allard vient de mourir à St. Casimir, comté de Portneuf, à l'âge de 106 ans, étant né à St. Roch en 1767.

TONNERRE.—Le 10 Mai, à 2 h. du matin, le tonnerre se faisait entendre pour la première fois cette saison, à Québec.

ACCIDENT.—La manufacture de poudre de Windsor-Mill vient encore de faire explosion. Le 7 Mai, vers 9 h. du matin, une explosion vint faire sauter la bâtisse qui servait à sécher et à emballer la poudre. Deux des employés, David Swearson et Wm. Whealan, occupés à emballer la poudre, ont été enlevés dans les airs, et tellement mis en pièces qu'on put à peine recueillir assez de débris pour faire leur identification. On ignore la cause de cet accident. C'est la seconde explosion qui a lieu à cette manufacture.

JUBILE.—Le Rév. P. Saché, Jésuite, vient de prêcher au Cap Rouge, avec beaucoup de fruits, les exercices publics du jubilé sous forme de retraite, depuis dimanche le 10 jusqu'à vendredi le 14 Mai expiré. Il était vraiment édifiant, pendant tout le cours du mois d'Avril, de voir l'empressement des

fidèles à s'acquitter de leurs quatre visites par jour à l'église paroissiale. C'était une allée et venue dans les chemins comme aux jours de fête. Et à quelque heure que ce fût de la journée, on ne pouvait jamais trouver l'église déserte. Nous apprenons que partout le jubilé produit ses fruits de saluts. Ici, de vieux pécheurs se réveillent de leur léthargie, là des vicieux notoires renoncent à leurs désordres, et partout la piété s'échauffe, se ranime et prend un surcroît d'activité. Bénissons-en la Providence.

CADEAU AU CARDINAL McCLOSKEY.—On vient de faire cadeau au Cardinal Archevêque de New York d'une croix pectorale en diamants que feu Mgr. Hughes avait reçue en présent de la reine des Belges. Cette croix avait été laissée par le prélat à sa sœur la Rév. Mère Angèle, Supérieure des Sœurs de Charité ; et à la mort de celle-ci, était devenue la propriété du Couvent de St. Vincent de Paul. La reine des Belges, la fille de Louis Philippe, en faisant ce cadeau à Mgr. Hughes, avait voulu honorer en lui le plus illustre représentant de la foi catholique en Amérique ; Mgr. McCloskey, à titre de premier Cardinal Américain, avait pour ainsi dire droit à cette précieuse relique. On estime à \$20,000 la valeur intrinsèque de la précieuse pièce.

REPATRIEMENT.—La petite colonie de la Patrie, canton de Ditton, reçoit tous les jours de nouvelles recrues des Canadiens des Etats Unis. M. E. Lescot, de South Bridge, Mass. vient d'y acheter un lot de 42 acres, et doit venir prochainement s'y fixer avec sa famille. Succès à ce brave et intelligent citoyen.

CONFIRMATION.—Dimanche, le 16 mai, à Woonsocket, R. L., Mgr. Hendricken, a donné la confirmation à l'église canadienne. Les cérémonies ont été des plus imposantes. La bande Union fournissait la musique. L'évêque a fait des éloges bien mérités à la congrégation. Que nos compatriotes continuent

par leur bonne conduite à faire honneur au nom canadien sur la terre étrangère.

ÉCOLES DE PUTNAM, CONN.—Le Surintendant de l'éducation visita dernièrement les écoles catholiques de cette localité, et après avoir interrogé les élèves, il n'hésita pas à déclarer que ces écoles étaient égales, si non supérieures aux écoles protestantes, ajoutant qu'elles possédaient des élèves plus forts en certaines branches que les autres qu'il avait visitées. Honneur à nos compatriotes qui savent donner à la culture de l'intelligence la prééminence qu'elle doit prendre sur tous les autres soins.

UN TÉLÉGRAPHE DANS LE GOLFE.—Les Iles de la Magdeleine sont à 45 milles des côtes de l'île du Prince-Edouard ; elles ont 36 milles de longueur. A 17 milles au Sud-Ouest des îles de la Magdeleine, se trouve l'île aux Oiseaux, située par conséquent en plein milieu du Golfe. L'hon. P. Fortin, suggère de relier ces différentes îles par des câbles télégraphiques sous marins. De cette façon, on pourrait avoir des nouvelles de l'intérieur du Golfe en toute saison de l'année. On pourrait savoir, par exemple, quand le Golfe est libre de glaces au printemps, si des vaisseaux ne seraient pas engagés dans les glaces et en danger d'accidents, etc. Ce serait certainement une mesure des plus utiles.

PONT DE GLACE DU CAP ROUGE.—Le pont de glace du Cap Rouge qui avait commencé à s'ébranler le 7 de mai, ne nous a fait ses adieux définitifs que le 8, précisément à la même date que l'an dernier. Et dès le même jour, le *Québec* avec l'*Abyssinian* et un remorqueur nous arrivaient de Montréal.

CANDIDATS.—L'Hon J. G. Blanchet aura pour opposant à Lévis un jeune notaire Paquet de St. Nicolas. Le Dr. Larue à Portneuf aura pour opposant M. H. Collet, marchand de St. Bazile. M. G. Amyot, rédacteur du *Courrier du Canada*, se présente en opposition à M. Joly à Lothinière.

MEURTRE A ST. LIBOIRE.—Le 1er mai, André Martin, cultivateur de St. Liboire allait se mettre au lit, lorsqu'un paquet de linge qu'on avait mis pour remplacer une vitre cassée, fut poussé sur le plancher; invité par sa femme qui lisait près du poêle à replacer ce paquet, il recut, presque à bout portant, un coup de feu dont la balle lui cassa le bras et alla se loger dans sa poitrine. Sa femme, Adèle Ouellet, qui avait déjà abandonné son mari pour vivre avec un nommé Lachapelle aux États Unis, est supposée de connivence avec ce dernier pour la perpétration de ce meurtre. La justice informe. La femme Martin est en prison et on cherche Lachapelle pour l'arrêter.

CANDIDATS.—M. C. B. Rouleau, avocat d'Aylmer, associé de notre Procureur-Général Church, annonce sa candidature au comté d'Outaouais; il se donne comme indépendant; et M. D. St. Cyr, Instituteur à Ste. Anne de la Pérade et savant distingué, offre ses services aux électeurs de Champlain.

SEMINAIRE DE STE. THERESE.—Le Séminaire de Ste. Thérèse se prépare à fêter le 23 Juin prochain, le 50e anniversaire de sa fondation. Tous les anciens élèves de cette institution sont invités à prendre part à la fête.

LORD DUFFERIN.—Notre Gouverneur Général s'est embarqué avec sa dame samedi le 15 Mai, à Québec, pour une promenade d'Europe. Sa réception dans notre capitale a été assez froide; on n'avait pas oublié ses procédés à l'égard des métis de Manitoba. Bien qu'il ait annoncé le contraire, on pense qu'il ne reviendra pas reprendre les devoirs de sa charge, mais sera bientôt remplacé par un autre.

DEPART POUR L'EUROPE.—Les Révds. MM. Panneton, curé de St. Grégoire, et A. Godin du collège de Trois-Rivières sont partis de Québec, le 15 du courant, pour un tour d'Europe.

VIES PERDUES.—Le *Schiller* steamer à passagers, de 3,700 tonneaux a fait naufrage le 7 sur les côtes des îles Scrlingues près des côtes de l'Angleterre, et plus de 200 personnes ont péri.

NOMINATIONS.—L'hon. D. A. McDonald, maître-général des postes a été nommé lieutenant-Gouverneur d'Ontario en remplacement de M. Crawford; l'hon. T. Fournier prend le portefeuille des postes, et l'hon. Blake celui de la justice à la place de M. Fournier.

ABJURATION.—Le 13 Mai, à Memramcook, N^o B., le Rév. Père Labbé recevait l'abjuration d'une Dlle. de Moncton, âgée de 17 ans, nommée Mary Gosken.

VISITES EPISCOPALES.—Mgr. Fabre est parti le 31 Mai de Montréal pour la visite épiscopale de la côte nord du diocèse. Sa visite doit s'étendre du Sault au Récollet jusqu'à St. Barthélemy.

Mgr. l'Archevêque est aussi parti le 3 du courant pour visiter la côte nord depuis Québec jusqu'aux Grondines et la côte sud depuis St. Jean Deschailons jusqu'à St. Nicolas.

CARMELITES.—Le diocèse de Montréal vient de s'enrichir d'un nouvel ordre de religieuses, ce sont les filles de Ste. Thérèse ou Carmélites. Six de ces religieuses sont arrivées dernièrement de France pour former le noyau de la nouvelle communauté. Les Carmélites sont purement des contemplatives; elles ne se livrent ni à l'instruction ni au soin des malades. A part certains ouvrages d'aiguille, pour leur entretien ou les ornements du culte, tout leur temps est consacré à la prière. Ce sont de nouveaux Moïses qui élèvent les mains au ciel sur la montagne pour soutenir les soldats qui combattent la plaine. Les Carmélites de Montréal sont fixées à Hochelaga.

Mgr. de Rimouski a pu aussi lui fonder une maison de Carmélites dans sa ville épiscopale, et der-

nièrement il donnait le saint habit des filles de Ste Thérèse à sa sœur Dlle. Marie Langevin, qui est la première novice de la nouvelle communauté.

MERVEILLEUX.—On annonce que dans plusieurs églises de la province de Viterbe, en Italie, les madones remuent les yeux, comme la chose est arrivée à Rimini, en 1856 et 1857. Ce miracle cause grand émoi dans le pays, car on s'attend à quelque événement extraordinaire. On compte déjà par centaines les guérisons miraculeuses opérées auprès de ces madones, et bien plus nombreuses encore sont les conversions des pécheurs endurcis.

EPOUVANTABLE CATASTROPHE.—Le 27 mai, jour de la fête-Dieu, les offices du soir allaient se terminer dans l'église Canadienne de Holyoke, Mass., lorsque le feu prit par un cierge aux décorations de l'autel. L'église qui était en bois et à voûte fort basse, fut en un instant envahie par les flammes, si bien que la foule des fidèles en proie à la terreur se massa en foule dans les portes de manière à les obstruer complètement. Les secours venus de l'extérieur ne purent suffire à sauver tout le monde, si bien qu'on compta 71 personnes mortes et plus de 40 autres blessées plus ou moins grièvement. Le feu se communiqua bientôt de l'église au presbytère qui fut aussi consumé avec tout ce qu'il contenait. Le Révd. M. Dufresne, pasteur du lieu, redoubla d'efforts, dès le commencement de l'incendie pour engager les gens à garder leur sang froid et à ne pas trop se précipiter aux portes, mais ses paroles demeurèrent sans effets sur cette foule affolée de terreur. Le Rév. M. Dufresne est le frère de M. le Grand-Vicaire Dufresne de Sherbrooke.

Nos plus sincères condoléances aux familles atteintes dans cette catastrophe.

**Les Apparitions de la très-sainte Vierge
Marie à la grotte de Lourdes et
le jaillissement de la source
miraculeuse.**

Suite.

I.

—Quand la vision a lieu, disait Bernadette, en son langage, je vois la lumière tout d'abord et ensuite la Dame; quand cette vision cesse, c'est la Dame qui disparaît la première et la lumière en second lieu.

Le récit de ce qui venait de se passer causa grand émoi dans le pays, et dès les premiers jours de la quinzaine de visites que devait faire Bernadette, c'était par centaines qu'on pouvait compter le nombre de personnes qui l'accompagnaient. Que voyait-on cependant? qu'entendait-on sous ces roches sauvages? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet.

C'est sans doute la sainte Vierge disait-on de tous côtés dans la multitude.

Les lettrés de tout genre, les savants, le clergé même prirent part à l'émotion générale. Les uns ajoutant foi pleine et entière aux récits qu'on faisait, les autres voulant absolument qu'il y eut supercherie, pièce montée. Un grand nombre des uns et des autres, résolurent de se livrer aux plus scrupuleuses observations, dans les visites qui devaient suivre, voulant se trouver aux premières places s'il était possible.

II.

Le Clergé, surpris comme tout le monde par

l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature. Là où, dans sa largeur d'idées, le Voltairianisme local ne voyait qu'une solution possible, le Clergé en voyait plusieurs. Le fait pouvait être naturel ; et, dans ce cas, être produit par une comédie très-habile ou par une maladie très-étrange : mais il pouvait être surnaturel ; et alors, il y avait à examiner si ce surnaturel était diabolique ou divin. Dieu a ses miracles, mais le démon a ses prestiges.—Le Clergé savait toutes ces choses, et il résolut d'étudier avec un soin extrême les moindres circonstances de l'événement qui était en train de se produire. Il avait d'ailleurs, dès les premiers moments, accueilli avec une très-grande défiance le bruit d'un fait aussi surprenant. Toutefois, ce pouvait être divin, et il n'entendait pas se prononcer à la légère.

L'enfant dont le nom était devenu subitement si célèbre dans ce pays, était complètement inconnue des prêtres de la ville. Depuis les quinze jours de sa rentrée à Lourdes chez ses parents, elle allait au cathéchisme ; mais l'ecclésiastique chargé cette année-là d'instruire les enfants, M. l'abbé Pomian, ne l'avait point remarquée. Il l'avait pourtant interrogée une fois ou deux, mais sans savoir son nom et sans faire aucune attention à sa personne, perdue qu'elle était dans la foule des enfants, ignorée encore comme le sont actuellement les dernières venues. Lorsque toutes les populations accouraient déjà à la Grotte, vers le troisième jour de la Quinzaine demandée par l'Apparition mystérieuse. M.

l'abbé Pomian, désirant connaître cette enfant extraordinaire dont on parlait de toutes parts, l'appela par son nom au catéchisme, comme il avait coutume de le faire quand il voulait interroger. Au nom de Bernadette Soubirous une petite fille, assez chétive et pauvrement vêtue, se leva humblement. L'ecclésiastique ne remarqua en elle que sa simplicité, et aussi son extrême ignorance de toute matière religieuse.

La paroisse avait en ce moment à sa tête un prêtre dont il importe de faire le portrait.

M. l'abbé Peyramale, âgé alors d'environ cinquante ans, était, depuis déjà deux années, curé-doyen de la ville et du canton de Lourdes. C'était un homme que la nature avait fait brusque, violent peut-être dans son amour du bien, et que la grâce avait adouci, tout en laissant deviner par moments l'arbre primitif, l'arbre rugueux, mais foncièrement bon, sur lequel la délicate et puissante main de Dieu avait greffé le chrétien et le prêtre. Sa fougue native, entièrement apaisée pour tout ce qui le concernait lui-même, était devenue le pur zèle de la maison de Dieu.

En chaire, sa parole, apostolique toujours, était quelquefois rude; elle poursuivait tout ce qui était mal, et aucun abus, aucun désordre moral, d'où qu'il vint, ne le trouvait indifférent ou faible. Souvent la société de l'endroit, flagellée dans quelqu'un de ses vices ou de ses travers par l'ardente parole du pasteur, avait jeté les hauts cris. Il ne s'en était point ému et avait fini presque toujours par être, Dieu aidant, vainqueur dans la lutte.

Ces hommes de devoir sont gênants; et on leur pardonne rarement l'indépendance et la

sincérité de leur langage. On le pardonnait pourtant à celui-là : car, lorsqu'on le voyait cheminer par la ville, avec sa soutane rapiécée et reprise, ses gros souliers raccommodés et son vieux tricorne déformé, on savait que l'argent de sa garde-robe s'employait à secourir les malheureux. Ce prêtre, si austère dans ses mœurs, si sévère dans ses doctrines, était d'une bonté de cœur inexprimable, et il dépensait son patrimoine à faire le bien, aussi obscurément qu'il le pouvait. Mais son humilité n'avait pu parvenir à cacher comme il l'eût voulu sa vie de dévouement ; la reconnaissance des pauvres avait parlé ; la vie privée est d'ailleurs bien vite percée à jour dans les petites villes, et il était devenu l'objet de la vénération générale. Rien qu'à voir la façon dont ses paroissiens ôtaient leur chapeau quand il passait dans la rue ; rien qu'à l'accent familier, affectueux et content, dont les pauvres gens, assis sur le pas de leur porte, disaient : " Bonjour, Monsieur le curé ! " on devinait qu'un lien sacré, celui du bien modestement accompli, unissait le pasteur à ses ouailles. Les Libres-Penseurs disaient de lui : " Il n'est pas commode, mais il est charitable et ne tient pas à l'argent. C'est le meilleur des hommes, malgré la soutane."

Plein d'abandon et de bonhomie dans la vie privée, ne supposant alors jamais le mal et se laissant même quelquefois tromper par des gens qui exploitaient sa bonté, il était, comme prêtre, prudent jusqu'à la défiance dans tout ce qui touchait aux choses de son Ministère et à l'intérêt éternel de la religion. L'homme pouvait être parfois abusé, le prêtre jamais. Il y a des grâces d'état.

Ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une rare fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes à cette époque, la Providence avait eu ses desseins.

Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé.

Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait ; mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse 1.

“Laissons faire,” disait-il aux impatientes. “Si, d'un côté, nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui se passent en ce moment, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler de nos personnes à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous d'y paraître, et ne nous exposons ni à con-

1. Voir pour de plus amples détails sur l'attitude du Clergé, *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre, p. 56 et s.

sacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu. Attendons et laissons agir la Providence.

Telles furent les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte Massabielle, et à s'abstenir lui-même d'y aller.

Mgr. Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes.

Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu, et poussées vers la mystérieuse roche où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, sans une seule exception, s'abstint de paraître. Dieu, qui dirigeait invisiblement toutes choses, donna à ses prêtres la force de ne point céder à ce courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux mouvement. Cette immense abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien en ces événements, et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, ou pour mieux dire plus haut.

(A continuer.)